



Année 2021 2022
Jeudi 12 mai 2022

iD-Flash
Adhérents n°38

Syndicat Indépendant des Personnels
de Direction de l'Éducation Nationale

Rupture avec la DGESCO sur la question des PIAL

La DGESCO a décidé de réunir en visioconférence les représentants des personnels de direction sur le sujet de l'école inclusive depuis le 14 décembre 2021.

Décision avait été prise de réunir ce groupe selon une fréquence mensuelle.

La première réunion avait permis de faire un état des lieux qui confirmait l'immense disparité des fonctionnements des PIAL en fonction des choix académiques voire, plus généralement, départementaux.

Indépendance et Direction avait alors clairement exprimé que le PIAL n'était autre qu'un nouveau transfert de charge en EPLE qui dégrade un peu plus les conditions de travail des personnels de direction.

A l'accroissement inéluctable de nos tâches s'ajoute également le fait que ce dispositif permet habilement de déverser le mécontentement des usagers des services académiques vers les établissements, les moyens disponibles en AESH étant trop souvent inférieurs aux besoins.

Nous avons aussi insisté très fortement sur l'indispensable rémunération complémentaire dont doivent bénéficier les pilotes des PIAL. A ce sujet nous avons précisé que cette légitime reconnaissance de notre travail doit passer par la part « F » de notre fiche de paie et non sa part « R ». Le PIAL doit être considéré comme un nouveau dispositif de l'établissement et le groupe de travail ministériel nous sollicite pour en analyser le fonctionnement, dont acte !

Dans [l'i-direction numéro 7 du 24 mars 2022](#), nous vous confirmions, malgré la présence de M. Geffray, que ces réunions n'avaient pas permis d'avancer sur ces sujets.

Aujourd'hui, les trois syndicats représentatifs des personnels de direction avaient été conviés à une nouvelle réunion pour l'étude des documents suivants : fiche de poste des pilotes de PIAL et fiche de poste des coordonnateurs (*ces documents avaient été joints à un courriel*)

Indépendance et Direction n'a pas manqué de rappeler, s'il en était besoin, que ces fiches de postes démontrent l'importance de la tâche notamment pour les pilotes.

En revanche, nous avons dénoncé qu'aucune avancée n'ait été concédée depuis la première réunion de décembre. Il nous est demandé de travailler sur des documents qui fixent le fonctionnement des PIAL sans que l'on soit entendu sur l'essentiel : conditions de travail et rémunération.

Un représentant de la DGRH a expliqué qu'un document était à l'étude pour l'harmonisation de la rémunération des coordonnateurs mais pas un mot pour les personnels de direction !

Par conséquent, moins d'une heure après le début de cette visio conférence, nous avons annoncé à l'instar des autres syndicats, que nous quittions la séance.

Conformément au mandat de notre dernier congrès, nous continuerons de porter, avec conviction, ces revendications dans les semaines à suivre....